

N° Client [dw1_code_1]
Service Clients - 01 53 62 40 60
serviceclient@la-francaise.com

[dw1_libelle_1]
[dw2_add1_1]
[dw2_add2_1]
[dw2_add3_1]
[dw2_cp_1] [dw2_ville_1]
[dw2_pays_1]

Paris, le XX Novembre 2025

Objet : Votre retrait de parts SCPI SELECTINVEST 1
Proposition de Fonds de Remboursement Plafonné

[dw1_tsoc_1],

Vous avez demandé le retrait de vos parts de la SCPI SELECTINVEST 1. À ce jour, votre demande n'a pas encore pu être exécutée, faute de nouvelles souscriptions permettant de compenser les retraits (valeur actuelle de retrait : **496,88 €** par part).

Afin de vous proposer une solution alternative, la Société de Gestion vous adresse par la présente une proposition de liquidité via le **Fonds de Remboursement**.

Prévue par les statuts, cette solution est financée notamment par le produit des cessions d'immeubles, et permet d'obtenir le remboursement des parts lorsque le marché est peu actif ;

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 janvier 2025, les associés ont voté la mise en place d'un Fonds de Remboursement plafonné, désormais activé.

Le Fonds de Remboursement vous est proposé pour **un maximum de 200 parts** par référence associé. Ce plafond permet d'offrir une solution de liquidité à l'ensemble des associés ayant posé un ordre de retrait depuis plus de 3 mois.

Vous disposez d'un délai de 60 jours, à compter de la date de réception de ce courrier recommandé pour nous notifier votre réponse. Passé ce délai, votre demande restera enregistrée sur le registre des retraits selon l'ordre chronologique.

La valeur du Fonds de Remboursement est actuellement de 427,00 € par part.

Cette valeur fixée par la Société de Gestion se situe à un niveau inférieur à la valeur de retrait, c'est-à-dire -10 % de la valeur de réalisation qui s'élève à 474,21 € par part au 30 juin 2025.

Pour votre information :

- Au 31 octobre 2025, XXX ordres de retrait sont en attente représentant XXX XXX parts.
- La demande de retrait la plus ancienne date du 28 février 2023.
- Sur les trois premiers trimestres 2025, 900 parts ont été exécutées par compensation.
- Votre demande de retrait de [RESTE] parts est confirmée sur le registre en date du [CONF].

Si vous souhaitez connaître le nombre de parts en attente avant votre demande, vous pouvez contacter le Service Client.

Selon l'évolution de la dotation du Fonds de Remboursement, la Société de Gestion pourrait à nouveau vous proposer cette solution, néanmoins, la Société de Gestion n'est pas en mesure de vous indiquer une nouvelle échéance.

MODALITE DE REPONSE

Complétez et signez le coupon réponse joint et renvoyez-le :

- Soit par mail (serviceclient@la-francaise.com)
- Soit par courrier au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS

REGLEMENT PAR LA SOCIETE DE GESTION

Si vous acceptez cette proposition, le remboursement sera effectué à partir du 15 du mois suivant votre réponse, au prix de 427,00 € par part.

Pour tout besoin d'information, votre conseiller habituel reste à votre entière disposition ainsi que le Service Client.

Nous vous prions de croire, [dw1_tsoc_1], à nos sentiments dévoués.

La Société de Gestion

COUPON DE REPONSE FONDS DE REMBOURSEMENT PLAFONNE

Campagne novembre 2025 pour SELECTINVEST 1

[dw1_code_1] - [dw1_libelle_1]

Votre nombre de parts en attente de retrait : [RESTE].

Le nombre de part pouvant être traité par cette proposition de fonds de remboursement est de **200 parts maximum**, le reliquat du nombre de parts restant à exécuter sur votre ordre initial conserve son rang sur le carnet d'ordre de la SCPI.

Valeur d'une part via le Fonds de Remboursement : 427,00 € / part

Valeur d'une part via le retrait par compensation : 496,88 € / part

Merci d'indiquer l'option retenue en cochant l'une des cases ci-dessous :

☐ Je souhaite que la proposition de fonds de remboursement ici présente soit **intégralement** exécutée au prix du fonds de remboursement de 427,00 €/ part.

Sauf indication contraire de votre part, votre ordre le plus ancien sur le registre sera traité par le fonds de remboursement.

☐ Je souhaite que la proposition de fonds de remboursement ici présente soit **partiellement** exécutée au prix du fonds de remboursement de 427,00 €/ part : merci d'indiquer le nombre de part souhaité : _____ parts.

Sauf indication contraire de votre part, votre ordre le plus ancien sur le registre sera traité par le fonds de remboursement.

☐ Je souhaite **annuler** ma demande de retrait sur le registre de la SCPI et conserver mes parts.

Si vous ne souhaitez pas accepter cette proposition de fonds de remboursement plafonné, veuillez ne pas tenir compte de ce courrier ; votre demande de retrait restera inscrite sur les registres et conservera son rang.

Si vos parts sont nanties et que les fonds sont destinés à l'établissement prêteur, un décompte actualisé de la somme à leur verser est à joindre à ce coupon.

Fait à _____ Le _____

Signature(s)

- ✓ Titulaire en nom propre : signature du titulaire
- ✓ Titulaire en communauté : signature obligatoire des deux époux
- ✓ Titulaire en indivision : signature de tous les indivisaires ou du mandataire de l'indivision
- ✓ Titulaire en démembrement de propriété : signature du nu-propriétaire et de l'usufruitier / **le coupon est adressé au nu propriétaire uniquement**
- ✓ Personne morale : le signataire doit justifier des pouvoirs l'autorisant à effectuer ce retrait
- ✓ Vente Notaire : signature du notaire & apposer le cachet de l'Etude